



## Formation des CSARC sur la Réduction des Risques de Catastrophes

14-15 septembre 2017

*Djibo, Direction Provinciale des Ressources Animales du Soum, Région du Sahel*



## RAPPORT DE LA FORMATION

Par : M. ZANGO Moussa

## INTRODUCTION

---

Du 14 au 15 septembre 2017, s'est tenue dans la salle de formation de la Direction Provinciale des Ressources Animales du Soum à Djibo, une formation sur le thème « Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) ». Cette formation organisée par Réseau le MARP-Burkina en partenariat avec Christian, à travers son projet PPRC-ST, a connu la participation des membres des Comités Technique de Suivi-alerte et de Réponse aux Catastrophes (CSARC) des communes de Baraboulé, Nassoumbou, Djibo, le personnel-terrain du PPRC-ST et de l'ONG AGED ainsi que les Comptables desdites communes. Confère liste de présence en annexe.

L'objectif global de cette formation était de permettre aux acteurs ciblés d'acquérir des connaissances leur permettant d'assurer la prévention et la préparation aux risques de catastrophes, à travers l'utilisation d'outils appropriés.

L'animation a été assurée par un Consultant : M. ZANGO Moussa. Les méthodes utilisées étaient interactives et obéissent aux principes de l'andragogie, alternant exposés/débats et travaux de groupes. Plusieurs méthodes participatives ont été utilisées : l'exposé pour la présentation du contenu et des travaux de groupes; l'interrogation ou le questionnement pour susciter une plus grande participation de tous et également, pour enrichir les travaux de groupes; Le brainstorming pour la définition de quelques concepts.

La session de formation a été structurée en séquences : une séquence introductive suivie d'exposés-débats sur les changements climatiques et des généralités sur la réduction des risques de catastrophes. Cinq (05) groupes de travail ont été constitués pour les exercices. Ceci pour assurer une meilleure participation. L'exercice pour les travaux de groupes a porté sur l'identification des RRC dans la zone d'intervention du projet, assortie de propositions d'actions de RRC.

Le présent rapport est chronologique. Il retrace les activités qui se sont déroulées pendant les deux (02) jours de formation. Il est subdivisé en quatre (04) principales parties :

- La séquence introductive ;
- Le déroulement de la formation;
- L'évaluation de la formation ;
- La conclusion générale.

## **I- DEROULEMENT DES TRAVAUX**

---

### **1.1- Séquence introductive**

La séquence introductive a porté sur les éléments ci-après :

- L'ouverture de la formation ;
- La présentation des participant(e)s ;
- Les règles de fonctionnement de la formation ;
- Les informations administratives et logistiques
- Le choix des rapporteurs.

#### **➤ L'ouverture**

L'ouverture de la formation a été marquée par l'intervention de M. TAMBOURA Bachir, Coordonnateur du projet PPRC/Soum. Dans son mot d'ouverture, il a bien voulu souhaiter la bienvenue aux participants et les a exhortés à être attentifs et à poser des questions ; toute chose qui favorisera une compréhension et une bonne assimilation des modules qui y seront développés. Il a également tenu à mettre en confiance les participants, au regard bien entendu, du contexte actuel de manque de quiétude au niveau des populations dans cette partie du pays, avant de leur souhaiter de passer un agréable séjour à Djibo. Il s'est aussi agi pour le Coordonnateur du PPRC/Soum, de donner les modalités pratiques de prise en charge pour cette session de formation avant de passer la parole au facilitateur pour la suite des travaux.

A l'issue de cela, il a été procédé à un tour de tables pour permettre aux uns et aux autres de se présenter. Il a par la suite été aisé de définir un contrat de groupe devant régir les deux (02) jours de travail. Les points essentiels de ce contrat se résument comme suit :

- Respect mutuel ;
- Ponctualité/assiduité ;
- Concision dans les interventions ;
- Respect des horaires ;
- Intervention à haute et intelligible voix ;
- Téléphone sous vibreur/mode silencieux ;

Par la suite, le projet de programme des deux (02) jours de formation a été amendé puis adopté par les participants.

Toujours dans cette séquence introductive de la formation, il a été question d’appréhender les expériences et connaissances des participants par rapport aux changements climatiques et la résilience. Il ressort alors que la plupart des participants ont des expériences en matière de préparation et de gestion des catastrophes. C’est pourquoi, les participants ont été d’un point de vue stratégique, invités à faire appel à leurs expériences et à participer activement aux échanges. L’entame du premier module de la formation a donc été consécutive à cette étape.

## **1.2- Déroulement des travaux de la formation**

### **Jour 1 : le 14 septembre 2017**

#### **1.2.1. Communication sur les changements climatiques**

La communication sur les changements climatiques a porté sur les causes par secteur d’activités, les manifestations, les menaces, les défis et les opportunités. Les causes au niveau du secteur énergétique sont : les activités industrielles de production de biens de consommation, les activités de production d’énergie électrique utilisant des combustibles fossiles (produits pétroliers et charbon fossile) activités de consommation d’énergie électrique, de combustibles fossiles et de combustibles non fossiles. Au niveau du secteur agricole, il ya entre autres, la fermentation et décomposition des déchets animaux la défriche pour des terres agricoles, la production rizicole à cause de la décomposition anaérobie en milieu inondé et les feux de brousse. Au niveau du secteur de la foresterie, il y a la déforestation, l’incinération sur site des forêts. Au niveau du secteur des déchets, nous avons les décharges publiques et les eaux usées industrielles et ménagères.

Au titre des manifestations, il est à retenir ce qui suit : la température globale de la terre a augmenté d’environ 0,6° C au 20ème siècle ; la neige et les surfaces de glace se sont réduites, l’augmentation du niveau moyen des différentes mers ; des températures maximales plus élevées et plus de jours de chaleur sur la presque totalité de la terre ; des températures minimales plus élevées et moins de jours de froid et de gel sur presque toutes les terres ; des précipitations plus importantes et violentes sur de nombreuses régions. Au titre des conséquences de ces effets sur les secteurs productifs : une diminution importante des disponibilités en eau ; une disparition progressive des ressources végétales ; une baisse notable du potentiel de production agro-sylvo-pastorale. Comme stratégies, mesures et actions

d'adaptation on retient : Réduction de la vulnérabilité et développement des projets d'adaptation notamment la promotion de nouvelles technologies (CES/DRS) ; le Renforcement des capacités de gestion des banques de céréales existantes ; la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus ; l'élaboration et mise en œuvre d'une campagne de communication sur les risques et les initiatives d'adaptation.

### **1.2.2. Généralité sur la gestion des risques de catastrophes**

L'impact croissant de facteurs comme les changements climatiques et l'urbanisation incontrôlée a entraîné une récurrence des catastrophes dites naturelles. Conséquences : de milliers de vies humaines perdues chaque année, l'augmentation de la vulnérabilité humaine, les pertes et dommages colossaux qui génèrent à leur tour d'énormes pressions sur le développement humain durable. La survenue de catastrophes peut, en quelques instants, annihiler tous les efforts consentis en plusieurs années de développement et compromettre l'avenir de générations futures par les atteintes environnementales et le divertissement d'importants financements destinés à des investissements sociaux ou productifs.

Il y a plusieurs types de catastrophes et les catastrophes dites naturelles peuvent survenir par l'action de l'homme à moyen ou à long terme. Il convient aussi de retenir que 80% des ressources sont mobilisées pour faire face aux conséquences de la catastrophe et non pour la prévenir. Enfin, les catastrophes, réalité planétaire permanente, sont devenues récurrentes en raison de facteurs comme les changements climatiques et l'urbanisation incontrôlée. La réponse adéquate à la multiplication de ces catastrophes est la mise en œuvre de façon transversale de plans de préparation aussi bien au niveau national qu'au niveau local. A l'issue de cette communication, les participants ont eu droit à une pause déjeuner.

Après la reprise, après cette pause-déjeuner à 13h 45 mn, la loi 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des Risques, des Crises Humanitaires et des Catastrophes devant servir de guide aux membres CSARC, et comportant douze (12) chapitres a été présenté, afin de donner une idée sur les modalités de prévention des catastrophes. Selon le formateur, la disponibilité de ce document interviendra dans les prochains jours en langue française et en fulfulde.

### **1.2.3. Présentation de la loi d'orientation sur la RRC**

La loi 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des Risques, des Crises Humanitaires et des Catastrophes a été présentée. Et de cette présentation,

il convient de retenir ce qui suit : la bande sahélo-saharienne en proie à des calamités telles la sécheresse, les inondations et les invasions acridiennes. La rareté du couvert végétal induit de violents conflits fonciers et conflits entre agriculteurs et éleveurs ; la situation de pauvreté généralisée ; les populations non résilientes, fragilisant les Etats par des mouvements insurrectionnels à coloration indépendantiste.

Pour y répondre, au Burkina Faso, il est mis en place une structure interministérielle de gestion de catastrophes. Il s'agit du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) composé d'une vingtaine de départements ministériels, de la Croix Rouge et des ONG représentées par le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG). Le fonctionnement de cette structure au quotidien a buté contre bien de difficultés qui ont prévalu à la proposition d'une loi qui fut adoptée par l'AN dans le 22 avril 2014. Si l'on peut reprocher quelques faiblesses encore à cette loi qui vient d'être adoptée, ce serait: l'assujettissement total de sa mise en œuvre par des organes gouvernementaux, la non-prise en compte des crises catastrophes ou crises humanitaires causées par une crise politiques interne (insurrection armée) ou externe (attaque des frontières nationales).

La répartition des participants en cinq (05) groupes de travail et la présentation de l'énoncé de l'exercice ont sanctionné la fin des travaux de la première journée de cette formation.

#### **1.2.4. Les travaux de groupes**

##### **Jour 2 : le 15 septembre 2017**

La deuxième journée a débuté par la présentation par les rapporteurs, du rapport de synthèse des travaux de la première journée ; lequel rapport a été adopté sous réserve de la prise en compte des amendements (mineurs) faits par les participants.

A l'issue de cette présentation suivie des amendements et de l'adoption de ce rapport, les participants repartis la veille en cinq (05) groupes de travail se sont exercés à identifier les risques de catastrophes les plus récurrentes dans leur zone pour ainsi, proposer des actions de réduction des risques en question.

des



Vue

membres du groupe 1 en séance de travail

La restitution des résultats par le rapporteur de chaque groupe en plénière permet de faire la synthèse ci-après :

**Tableau** : Synthèse des travaux de groupes

N°	Risques de Catastrophes	Actions requises
1	Sécheresse	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation de semences à cycle court</li><li>- Activités de CES/DRS (zaï, demi-lune, production et utilisation du compost, etc.)</li></ul>
2	Inondation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Construire à des endroits élevés</li><li>- Libérer les passages d'eau</li></ul>
3	Attaques granivores et acridiennes	<ul style="list-style-type: none"><li>- Alerter vite les services compétents et les autorités</li></ul>
4	Epidémies	<ul style="list-style-type: none"><li>- Campagnes de vaccination</li><li>- Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement</li></ul>
5	Epizooties	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vacciner les animaux</li><li>- Contrôler les animaux étrangers</li></ul>

### **1.2.5. Stratégies d'intégration de la RRC dans les PCD des communes**

Il a par la suite été question de réfléchir sur les stratégies d'intégration de la RRC dans les Plans Communaux de Développement (PCD). En prélude aux échanges à ce propos, le formateur a passé en revue la méthodologie et les étapes de l'élaboration d'un PCD. Des échanges, il ressort que conformément à la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales, il est souvent prévu un montant pour la ligne sociale, et visant à supporter d'éventuelles situations d'urgences et dépassant généralement pas trois cent mille (300 000) FCFA.

Mais les actions de conservation proprement parlé, semblent ne pas faire partie intégrante des actions courantes et traditionnelles mises en œuvre par les communes. D'où l'urgence et la nécessité de faire un plaidoyer pressant auprès des autorités municipales, afin qu'elles intègrent parmi leurs légitimes priorités, la question non moins importante de la réduction des risques de catastrophes. Cela concerne entre autres, les infrastructures basiques, de drainage des eaux pluviales et les points d'eau de surface dont l'aménagement pourrait constituer une alternative non négligeable, sinon une mesure de prévention par rapport aux questions d'inondation par exemple.

Les communes pourraient aussi avec l'appui de leurs partenaires financiers ou dans le cadre de la coopération décentralisée Nord-Sud, élaborer des projets sur la base des contraintes réelles des communautés en lien avec la question de la réduction des risques de catastrophes. Enfin, il serait hautement souhaitable que lors de l'élaboration ou du processus de relecture des PCD des communes, une démarche soucieuse d'un diagnostic de la vulnérabilité et des capacités des populations soit entreprise. Et il appartiendra alors, à la commune à travers la commission ad hoc, en concertation avec l'équipe des consultants, de planifier des actions RRC réalistes et réalisables pour les communes.

### **1.3. Evaluation**

Une évaluation de la formation a été faite par les participants. Les participants devaient apporter leurs appréciations sur ce qui a marché et ce qui n'a pas marché. Ainsi, Ils ont apprécié la pertinence des modules développés ; la bonne assimilation des modules ; la bonne traduction en fulfulde et la participation active aux travaux par les participants.

Un effort doit cependant viser à l'avenir à:



- rendre immédiatement disponibles les supports de la formation pour les participants à la fin de la formation ;
- réserver une salle plus vaste en fonction du nombre de participants ;
- respecter les normes de travail (bavardage de certains participants) ;
- revoir à la hausse, la prise en charge des participants.

Le Consultant pour sa part, a salué le bon niveau de participation, mettant ainsi en évidence, l'intérêt porté à la problématique de la RRC dans le contexte sahélien burkinabè. Par ailleurs, en rapport avec la première observation de l'évaluation de cette formation, la version électronique des différentes communications a été remise au Coordonnateur du projet PPRC-ST à l'usage des participants.

## **CONCLUSION**

La clôture des travaux de cette formation a eu lieu le 15 septembre 2017 aux environs de 14 heures. Cette formation qui a permis de renforcer les capacités des acteurs du projet s'est déroulée deux (02) jours durant, dans un climat empreint de cordialité et de convivialité. Le formateur a alors invité les participants à mettre de manière judicieuse, en pratique les connaissances acquises tout au long de cette formation, en termes de sensibilisation et d'accompagnement des communautés pour la réduction des risques de catastrophes et ce, dans la perspective de lutter contre les effets toniques des changements climatiques.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE I : TERMES DE REFERENCE**

#### **TERMES DE REFERENCE DE LA FORMATION DES CSARC SUR LA RRC**

##### **A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la promotion de mesures préparation, d'adaptation au changement climatiques et de prévention des catastrophes, le PPRC mis en œuvre dans la province du Soum par Christian Aid en partenariat avec Réseau MARP-Burkina et Christian Aid a retenu au titre de ses actions majeures de la première année, la formation des comités locaux (CSARC) sur la réduction des risques de catastrophes.

Elle leur permettra également de renforcer leurs capacités en matière de gestion des risques de catastrophes naturelles dans leur commune respective.

##### **B. OBJECTIFS VISES PAR LA FORMATION**

L'objectif global de cette formation est de permettre aux acteurs ciblés d'acquérir des connaissances leur permettant d'assurer la prévention et la préparation aux risques de catastrophes à travers l'utilisation d'outils appropriés.

Au terme de la formation, résultats suivants sont obtenus :

- ✓ La connaissance des CSARC sur les différents concepts, approches, composantes en réduction des risques de catastrophe est approfondie ;
- ✓ Les CSARC sont conscients des risques et des catastrophes et ont leurs capacités renforcées pour mieux intervenir avant, pendant et après les situations de catastrophes/chocs ;
- ✓ Les CSARC ont intégré les concepts de résilience et de réduction des risques des catastrophes dans leurs actions au quotidien et fait le plaidoyer pour l'intégration de ces concepts dans les politiques locales en matière de gestion des risques de catastrophes.

##### **C. DATE ET LIEU DE LA FORMATION**

La session de formation se tiendra en deux (02) jours du 13 au 15 septembre 2017 dans la salle de conférence de la Mairie de Djibo.

#### **D. PUBLIC CIBLE DE LA FORMATION**

Il est attendu pour cette formation, les 13 membres des bureaux des CSARC et 21 autres membres des CSARC des trois communes.

#### **E. METHODOLOGIE**

L'atelier va privilégier la méthode participative pour une formation efficace à l'aide d'outils éprouvés incluant des remue-méninges, des check-lists, des travaux de groupe et des simulations.

#### **F. LANGUE DE COMMUNICATION**

La langue de communication sera le français avec une traduction en langue fulfuldé.

#### **G. MISSIONS DU CONSULTANT**

Pour la réalisation de cette formation, les services d'un consultant seraient sollicités. Ce consultant devrait être un spécialiste en RRC et maîtrisant les questions de changement climatique.

Il est attendu du consultant les tâches suivantes

- Présenter une offre technique et financière contenant la méthodologie de formation ainsi que l'énoncé des différents modules ;
- Doter un cahier de participants
- Rédiger le rapport définitif de la formation.

#### **H. DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES**

Les offres en copies dures ou en support électronique sont attendues au siège de Réseau MARP, au plus tard le vendredi 08 septembre 2017 à partir de 17H00.

Contacts : Tel 25 36 54 41 : E-mail : [contact@reseaumarpbf.org](mailto:contact@reseaumarpbf.org)

## ANNEXE II : PROGRAMME DE LA FORMATION

HEURES	MODULES	METHODES/ TECHNIQUES	FACILITATEURS
<b>Jour 1</b>			
8h30mn à 9h	Cérémonie d'ouverture Informations administratives	Exposé	RESEAU MARP
9h 15mn à 9h 45mn	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des participants</li> <li>Présentation du programme et des objectifs</li> </ul>	Exposé /débats	Participants/Formateur
9h45mn à 10h 15mn	Expériences et connaissances des participants sur les changements climatiques et la résilience	Brainstorming	Formateur/ Participants
10h 30 mn à 11 h	Communication sur les changements climatiques	Exposé /débats	Formateur
11 h mn à 11 h 15 mn	Pause-café	Pause-café	Administrateur
11 h 15 mn à 12 h 45 mn	Généralités sur la gestion des risques de catastrophes + <b>FILM RRC</b>	Exposé /débats	Formateur
12 h 45 mn à 13 h 15 mn	Présentation de la loi d'orientation sur la RRC	Exposé/débats	Formateur
13h15 mn à 14h	Pause déjeuner		Administrateur
14 h à 15 h 45 mn	Identification des risques de catastrophes dans les communes d'intervention et propositions d'actions de RRC	Travaux de groupe avec restitution	Participants/ formateur
<b>Jour 2</b>			
8h 00 mn à 8 h 30 mn	Lecture et amendement du rapport du jour 1	Exposé / débats	Rapporteurs et participants

8 h 30 mn à 10 h 30 mn	Poursuite des travaux de groupes et Restitution des résultats	Exposé / débats	Participants/ Formateur
10 h30 mn à 11 h	Pause-café	Pause-café	Administrateur
11h à 12 h	Proposition de stratégies d'intégration de la RRC dans les plans communaux de développement	Travaux de groupe avec restitution	Participants
12h à 13 h	Rédaction des recommandations  Et du rapport de synthèse	Exposé / débats	Rapporteurs J2/ Formateur
13h à 13 h 30mn	Cérémonie de clôture	Exposé / débats	RESEAU MARP
13h30 mn à 14 h30 mn	Pause déjeuner		Administrateur

**ANNEXE III : LISTE DE PRESENCE****Formation sur la RRC à Djibo DU 14 au 15 septembre 2017**

N°	Nom et Prénom(s)	Village/Localité	Structure/Fonction	Contacts
1	ADAMA Abdouramane	Gadiouga	CVD/Président	78 25 43 08
2	DICKO Hamadoun	Dankanao	CVD/Président	76 79 26 29
3	ADAMA Hambéri	Bouro	CVD/Président	61 04 33 35
4	KOURA Issaka	Nassoumbou	Volontaire CRNF	71 81 37 23
5	DICKO Oumarou	Petalbaye	CVD/Président	74 15 02 55
6	Abdoulaye Harouna	Djibo	Croix Rouge	76 47 18 19
7	KOURA Ousséni	Nassoumbou	Comptable /Mairie	61 81 60 17
8	KOURA Karim Hassane	Nassoumbou	Représentant Président CVD	56 68 16 65
9	TAMBOURA Moussa Hamadoun	Djibo	Président CSARC	74 17 71 38
10	BADINI Idrissa	Baraboulé	Conseiller municipal	74 93 73 23
11	GANAME Issiaka	Soffi	CVD/Président	78 50 09 61
12	DICKO Adama	Pétégoli	Membre CVD	76 00 27 28
13	BARA Ousmane	Baraboulé	Comptable	70 68 79 92
14	ZALLE Issouf	Digatao Mossi	CVD/Président	70 07 31 32
15	CISSE Oumarou	Yerouporou	CVD/Président	64 74 31 08
16	TAMBOURA Boucari	Konga	CVD/Président	78 58 51 99
17	OUEDRAOGO Amadé	Bouro	Conseiller municipal	71 23 25 04
18	MAIGA Abdoulaye	Bangaharia	CVD/Président	61 49 37 38
19	MAMADOU Djiblirou	Baniel	Conseiller municipal	78 25 43 15
20	BELCO Hassane	Moudeso	CVD/Président	74 05 86 05
21	DICKO Moussa	Fill -fili	CVD/Président	72 73 23 35
22	DICKO Amadou	Tondiata	Membre CVD	72 79 82 33
23	BELKO Bouboukary	Som	CVD/Président	73 74 36 30
24	HAMIDOU Housséini	Koumbataka	CVD/Président	75 16 37 58
25	ZONGO Rasmané	Sè	CVD/Président	75 38 61 43
26	TAMBOURA Sambo	Déssouma	CVD/Président	72 39 24 74
27	TAMBOURA Harouna	Sô	CVD/Président	73 27 71 22
28	TAMBOURA Sadou	Djibo	Secrétaire CSRAC	78 25 76 62

	Moussa		Djibo	
29	MAIGA Mazou	Damba	CSARC/Nassoumbou	70 79 37 49
30	DJIBILIROU Alceini	Piladi	CVD/Président	65 62 06 73
31	AMADOU Adama	Djibo	Animateur PPRC-ST	76 72 72 48
32	TAMBOURA Amadoun	Baraboulé	Croix Rouge	78 25 59 92
33	ONNO ousmana	Djibo	PPRC-ST	70 38 55 85
34	TAMBOURA Fatoumata	Djibo	Conseillère AGED	78 77 89 31 63 49 50 44
35	DICKO Hamidou H.	Djibo	Conseiller AGED	70 67 21 14 70 04 0074
36	TAMBOURA Oumarou Boucari	Djibo	Conseiller AGED	70 38 55 39 76 58 12 77
37	ELHADJI Amadou	Djibo	PPRC-ST	76 46 95 77
38	SAWADOGO Rassinatou	Djibo	AGED	79 28 96 34
39	ZANGO Moussa	Ouagadougou	Formateur	70 73 94 98
40	OUEDRAOGO N. Julien	Ouagadougou	DT RMARP	70 32 57 79
41	TRAORE D. Hélène	Ouagadougou	Comptable RMARP	76 68 82 88
42	GUIRA Masmoude P.	Ouagadougou	Chauffeur	74 40 41 83